

Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Code Natura 2000 : 1323

Classification

Classe des Mammifères
Ordre des Chiroptères
Famille des Vespertilionidés

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Murin de Bechstein en hibernage



Terrain de chasse en Bercé

Description de l'espèce

Ce Murin se caractérise par ses grandes oreilles en forme de cornet. Il est de taille moyenne (envergure de 25 à 29 cm, longueur de 4,5 à 5,5 cm). Son pelage est gris blanc sur le ventre et brun clair sur le dos. Le museau, assez long et glabre, est brun rosé de même que les oreilles.

Biologie et habitats

L'ensemble de la biologie de cette espèce est plutôt mal connu. Les colonies de reproduction sont de taille réduite (10 à 30 femelles en général). Ces colonies se forment en mai. Après la naissance du jeune unique, les femelles de Murin de Bechstein semblent régulièrement changer de gîte, tout en restant sur le même territoire. Parfois, les colonies éclatent et se séparent en groupes différents. L'élevage des jeunes est terminé en fin d'été. Les déplacements semblent très limités dans l'espace et capture ses proies en papillonnant ou en les glanant sur les branches et le feuillage, voire au sol.

C'est certainement la chauve-souris qui a le plus besoin d'arbres, et en particulier de milieux forestiers. Elle habite en priorité dans les vieilles futaies diversifiées que l'on peut comparer à de la forêt naturelle mature. Les sites occupés montrent un grand nombre et une grande variété de gîtes (trous de pics, décolllements d'écorces, trous de branche cassée, voire niochirs). Ce Murin exige aussi une situation précise des arbres (arbre dominant, orientation ensoleillée de la cavité, gîte à une certaine hauteur,...). Enfin, il a besoin de nombreux gîtes favorables sur son territoire, qui est réduit et qui doit être proche des zones de chasse. Ces impératifs expliquent les difficultés de dispersion de l'espèce et que la plupart des lieux occupés présentent un continuum forestier de longue date.

Il semblerait aussi que cette espèce occupe à l'occasion d'autres milieux : vergers, bocage, et parcs urbains à très vieux arbres. La présence de milieux diversifiés avec alternance de boisements, milieux humides milieux ouverts serait également un facteur important de présence. En hiver, on trouve quelques individus en cavité (fissures le plus souvent, parfois posés à même la pierre ou pendant en évidence). L'occupation de trous d'arbres en hiver est supposée.

Répartition

Présent sur tout le pourtour de la forêt de Bercé en hibernage. Egalement quelques contacts acoustiques en forêt de Bercé (dont la Futaie des Clos). Une colonie de mise-bas a été découverte en forêt de Bercé (la première en Sarthe) en 2011.

Mesures de gestion favorable

- Gestion forestière par petites parcelles en sélectionnant les arbres à abattre.
- Encourager les feuillus et les îlots de vieillissement et de sénescence.